

Manger à l'école, t'aimes ou t'aimes pas ? Qu'est ce qui est bon ? Qu'est-ce que tu préfères ?
La cantine, c'est les copains et copines et les frites du vendredi, mais ce n'est pas non plus la cuisine de papa-maman, et c'est bruyant. Alors manger à la cantine, c'est comment ? Dis-le-nous en dessins !

« Dessine ta cantine », c'est le thème de notre grand concours 2019

Comment participer ?

Les dessins proposés doivent illustrer la cantine scolaire : ce que l'on aime, ce que l'on voudrait y manger, son plat idéal à l'école.

Règlement du concours :

- 1. Le concours est ouvert aux enfants et jeunes mineurs de moins de 18 ans.
- 2. La participation au concours est gratuite.
- 3. Les œuvres soumises ont pour base « dessine ta cantine ».
- 4. Une seule contribution par participant sera acceptée.
- 5. Les contributions doivent être fournies aux formats A4 ou A3, version numérique ou papier.
- 6. Les contributions peuvent être réalisées indifféremment à la peinture, au feutre, crayon papier, en collage, par ordinateur...
 - Les textes seront rédigés au stylo noir ou bleu de préférence afin d'en faciliter la lecture.
 - A noter : bien que tout support ou crayon soit accepté, soyez informés que les couleurs pastels légères sont moins adaptées pour la publication ultérieure des œuvres.
- 7. Les parents des participants s'engagent à autoriser la publication de l'œuvre de leur enfant en remplissant le formulaire dédié.
- 8. Les contributions doivent être soumises avant le 20 juin 2019.
- 9. La fédération nationale Familles de France s'assure que les contributions des participants soient conformes au règlement avant de les soumettre au jury.
- 10. Le jury est constitué des bénévoles présents à l'Assemblée générale de Familles de France qui se déroulera au 28 place saint Georges 75 009 Paris le 29 juin 2019. Les votes auront lieu le jour même, sur place.
- 11. Les dessins qui auront obtenu le plus de votes gagneront un livre.
 - 5 prix sont décernés au total : un par catégories d'âges.
 - Les catégories d'âge sont les suivantes : 3-6 ans ; 6-8 ans ; 8-10 ans ; 10-14 ans ; 14-18 ans.

Modalités de réponse :

Les contributions doivent être soumises accompagnées de la fiche d'inscription et autorisation de publication (annexées ci-dessous) dûment remplies.

Familles de France – Département éducation – concours de dessins

28 place Saint Georges - 75 009 Paris

ou par mail à l'adresse suivante : <u>magali.grenouilleau@familles-de-france.org</u> (envoyer message sous objet « dessine ta cantine »)





Fiche d'inscription :	
prénom de l'enfant	
nom de l'enfant	
âge	
adresse	
titre du dessin (le cas échéant)	
Autorisation parentale :	
Je soussigné.e M./Mme	,
père / mère de	(nom de l'enfant participant),
autorise mon enfant à participer au concours de dessins « dessine ta cantine » et cède en son nom les droits de propriété à Familles de France.	
Date / Signature	

A retourner à :

Familles de France Département éducation – concours de dessins 28 place Saint Georges 75 009 Paris

par mail à l'adresse suivante : magali.grenouilleau@familles-de-france.org (envoyer message sous objet « dessine ta cantine »)

